



ORNITHOLOGIE

Les guifettes nicheuses en France en 2025

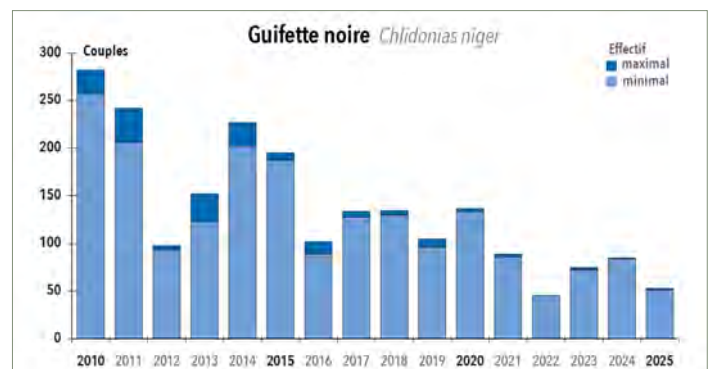
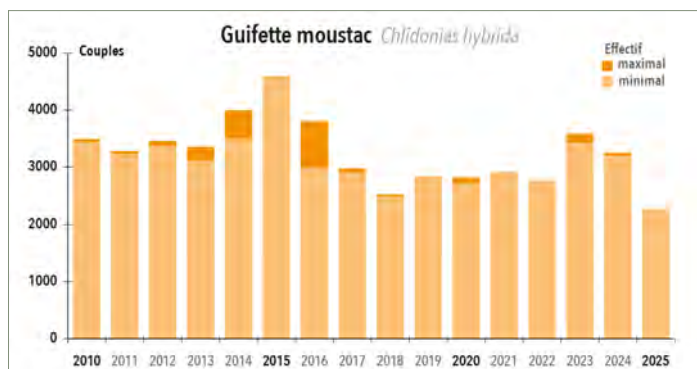
28 juin 2026

Par Jacques Trotignon



Guifette moustac, couple, Brenne, mai 2016 (© Michel Martinazzi)

Voici les résultats des dénombrements des trois espèces de guifettes nicheuses en France en 2025. Il est peu de dire que la situation n'est pas brillante... et la vague de chaleur qui sévit en cette deuxième décennie de juin ne présage rien de bon pour la reproduction 2026. En 2025, la Guifette moustac a perdu presque un millier de couples par rapport à 2024, atteignant son plus bas niveau depuis 2004, la Guifette noire a elle aussi connu une de ses plus mauvaises années et aucune Guifette leucoptère n'a niché en France...



Guifette moustac *Chlidonias hybrida*

En 2025, 2 268 à 2 273 couples de Guifette moustac ont niché en France, soit près de 1 000 couples de moins qu'en 2024 (957 très exactement) ! Cet effectif est le plus bas enregistré depuis 2004, où le nombre moyen de couples nicheurs avait été de 2 178.

G. moustac	Nombre de colonies	Nombre de couples	%
Lac de Grand-Lieu	?	944	42%
Brenne	9	429	19%
Sologne	5	329	14%
Brière	2	250	11%
Dombes	3	233	10%
Forez	1	30-35	2%
Marne	1	33	1%
Indre-et-Loire	2	20	1%
Total	> 23	2268-2273 (moy. 2271)	100 %

La baisse du nombre de couples concerne la **Sologne** (329 couples, soit 183 de moins qu'en 2024, quelque 112 couples ayant abandonné leur nid en cours de reproduction) et surtout la **Brière** (250 couples, soit 1115 de moins qu'en 2024), tandis que le **lac de Grand-Lieu** enregistre une hausse de 363 couples, pour un effectif de 944 couples, qui correspond à 42 % du total national. On sait que ces deux secteurs de Loire-Atlantique, seulement séparés par l'estuaire de la Loire, connaissent régulièrement des reports d'effectifs selon les années, mais il faut souligner qu'en 2024, le lac de Grand-Lieu et la Brière totalisaient 1 946 couples, alors qu'en 2025 le total cumulé n'est que de 1 194 couples. C'est donc bien la population régionale de Loire-Atlantique qui est affectée. En Grande Brière Mottière, on observe simultanément la désertion des vastes marais sauvages qui ont fait la réputation historique de cette zone humide, et l'installation d'oiseaux en situation périurbaine ou périportuaire, plus fréquentée.

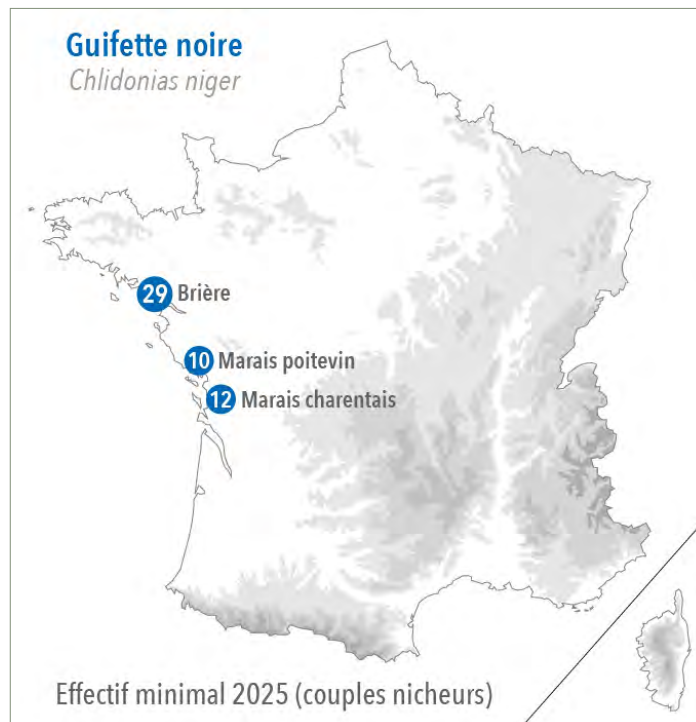
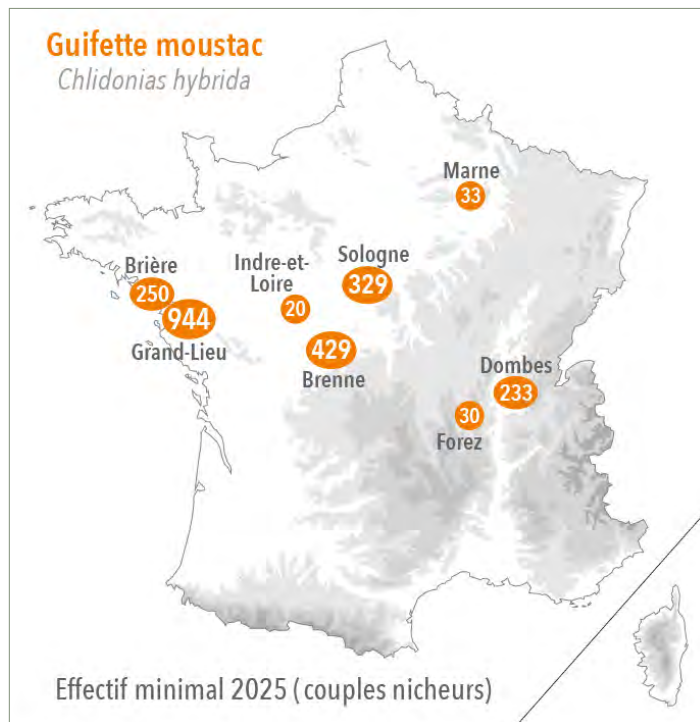
Le nombre de colonies a lui aussi baissé localement, comme en **Sologne** (5 colonies contre 8 en 2024) et en **Brenne** (9 colonies, totalisant 429 couples, au lieu de 13 en 2024). Notons d'ailleurs que, dans cette dernière région, quelque 300 couples ont abandonné 4 colonies pour des raisons inexpliquées, dont l'une comptait 235 couples et des dizaines de nids avec des œufs, et ce sur un étang protégé. En **Dombes**, en revanche, si la baisse du nombre de colonies a aussi été constatée, ces dernières n'en ont pas moins regroupé 233 couples, soit plus qu'en 2024, où 5 colonies ne totalisaient que 195 couples. Ces configurations contrastées n'ont pas affecté l'**Indre-et-Loire**, où 2 colonies ont totalisé 20 couples, ni la **Marne**, où 33 couples ont de nouveau niché sur les nymphéas de l'étang des Landres. Dans le **Forez**, une seule colonie a pu être observée, composée de 30 à 35 couples.



Guifette moustac, adulte et poussins, Roumanie, juillet 2024 (© Toby Carter)

Concernant les succès de reproduction, l'envol a été faible à Grand-Lieu, probablement aux alentours de 300-400 jeunes. Il semble que beaucoup d'oiseaux aient longuement stationné sur le site, sans même tenter de nicher (échecs ailleurs ?), avec un total de près de 4 000 adultes présents à plusieurs reprises au cours de la saison. À l'opposé, en Brière, la productivité en jeunes est très bonne, grâce à la bonne protection assurée par les massifs de jussie abritant les nids.

En Brenne, la végétation accueillant les colonies reste naturelle et est de quatre types : les massifs de nymphéas (62 % des nids), les nymphéas associés à une végétation consécutive aux assècs de l'année précédente (19 %), la végétation d'après assècs seule (10 %) et la baldingère (9 %). Pour la première fois, aucun couple ne s'est installé sur des massifs de nénuphars jaunes. Les ravages provoqués par l'Écrevisse rouge de Louisiane sur la végétation des étangs est en cause et s'avère fort préoccupante pour l'avenir, même dans les réserves naturelles... La Sologne n'est pas touchée pour l'instant par la prolifération de cette écrevisse, et la végétation accueillant les colonies reste variée : joncs, laïches, baldingère, nénuphars, mais aussi jussie pour 86 couples. En Dombes, les guifettes occupent aussi des massifs de baldingères, de joncs et des deux espèces de nénuphars.



Guifette noire *Chlidonias niger*

Mauvaise année également pour la Guifette noire, dont la population ne compte que 51-52 couples nicheurs en 2025, soit un effectif proche de la pire année observée, à savoir 2022 et ses 45 couples ! Est-il utile de rappeler que l'on peut considérer que cet oiseau est au bord de l'extinction dans notre pays ? Et comment ne pas sourire (de tristesse) quand l'on constate que cela n'a pas empêché la Brière, principal site de nidification français, de recevoir en 2025 le label « Réserve de Biosphère » de l'Unesco ?!

G. noire	Nombre de colonies	Nombre de couples	%
Brière	2	29-30	58%
Marais charentais	2	12	23%
Marais poitevin	1	10	19%
Total	4	51-52	100 %

Seuls deux sites proches l'un de l'autre, au sud de la Grande Brière Mottière (Loire-Atlantique) ont accueilli une colonie, l'une de 4-5 couples, l'autre de 25. Les nicheurs occupaient des massifs de jussie, heureusement serait-on tenté de dire, car cette végétation a au moins permis aux œufs et aux poussins d'échapper aux prédateurs. Au lac de Grand-Lieu, un nid de Guifette noire a été observé, mais il a été abandonné avant l'éclosion.

Dans le Marais charentais (Charente-Maritime) les deux sites de nidification habituels (propriétés de la LPO) offraient de bons niveaux d'eau au printemps grâce aux fortes pluies du mois d'avril. Des dizaines de radeaux y avaient été disposés pour inciter les guifettes à s'installer. Dans le marais de Fouras, 9 nids ont été construits, qui ont produit 15 jeunes à l'envol. Dans le marais de Voutron, 3 nids ont permis l'envol de 5 jeunes. Aucune prédation d'œufs ou de poussins n'est à déplorer, certainement grâce aux niveaux d'eau corrects, tandis que la météo clémente durant l'été a permis un bon déroulement de la nidification, même si le nombre de couples a été légèrement inférieur à celui de 2024 (15 couples).

En Marais poitevin (Vendée), la situation a été bien différente puisque les 10 couples installés, comme en 2024, sur une prairie inondée dans la RNR du marais de la Vacherie, ont été contraints d'abandonner en pleine période de nourrissage des poussins, du fait d'une canicule associée à un fort vent d'est ayant sévi durant trois semaines en juin. Au final, un seul jeune a pu prendre son envol... À cette péripétie climatique se sont ajoutés les dérangements causés par 100 à 200 Cigognes blanches immatures, venues capturer des écrevisses de Louisiane sur les zones restées en eau !



Guifette noire, Espagne, avril 2016 (© Raino Kinnunen)

Liste des observateurs : Dombes – coord. M. Benmergui ; observateurs : M. Benmergui, L. Noally et P. Crouzier (LPO Ain). Forez – coord. E. Véricel (LPO Loire). Sologne : coord. F. Pelsy (Sologne Nature Environnement) ; observateurs : M. Mabillean, M. et E. Sempé, F. Pelsy et C. Michel. Brenne : coord. L. Beau (RNN Chérine) ; observateurs : ils proviennent de diverses structures (RNN Chérine, CEN Centre-Val de Loire, PNR Brenne, Indre nature, Fédération départementale des Chasseurs, CPIE) ou sont des bénévoles (J. Deberge, J.-M. Pilorget, J. Trotignon et T. Williams). Marais charentais – coord. et observations : C. Egretteau et C. Goulevant (LPO). Marais poitevin – coord. et observations : V. Turpaud-Fizzala (LPO). Brière – coord. et observations D. Montfort et A. Troffigué. Lac de Grand-Lieu – coord. et observations : S. Reeber (SNPN). Indre-et-Loire – coord. J. Présent. (LPO Centre-Val de Loire) ; observateurs : C. Delaleu, J.M. Feuillet, A. Hervé, N. Macaire et J. Présent. Marne – coord. et observations : V. Field (LPO Champagne-Ardenne).

Contact : Jacques Trotignon (jacques.trotignon36@orange.fr)



Retrouvez de nombreux
autres articles gratuits
sur l'eRevue *Post-Ornithos* !